



Relevé de décisions de la commission administrative du SNESUP-FSU du 15/11/2017

Budget SNESUP-FSU pour 2017-2018

en CA d'octobre, il avait été décidé de souscrire à l'emprunt collectif de la copropriété pour les travaux à faire dans l'immeuble où se trouve le siège, mais dont le montant est insuffisant pour couvrir l'ensemble des sommes nécessaires aux travaux, ce qui nécessite de faire encore un autre apport. Diverses pistes envisagées, possibilité d'emprunter sans intérêt auprès de la FSU

Proposition :

- 1) renoncer à l'emprunt collectif de la copropriété
- 2) Souscrire un emprunt sur 3 ans auprès de la FSU, d'un montant de 17500 €, sans intérêts.
- 3) À défaut, mandat au trésorier de chercher un emprunt auprès d'une banque pour le montant des travaux

Vote : Contre 0 ; Abstention 0 ; Pour 29. Proposition adoptée

Points ayant donné lieu à discussion et nécessitant une décision ultérieure

Économies supplémentaires à faire, en dehors de celles déjà envisagées :

poste publications : supprimer le numéro de janvier du mensuel, et faire un numéro double décembre-janvier, ce qui permet une économie d'environ 6000 €

- cotisation à l'IE : ne prendre en compte que les adhérents titulaires en activité, pour réduire le montant de la cotisation,

Cotisation des docteurs sans emploi

Tarif qui n'apparaît pas actuellement dans notre barème des cotisations.

Proposition du secteur Vie syndicale : 24€ annuels

Décision : remettre la question à l'ordre du jour à la CA de décembre après précision de la proposition et de ses contours

Sélection en licence

Propositions :

Mot d'ordre de retrait du projet de loi :

Pour : 29 Contre : 0 Abst : 0 NPPV:0 adopté unanimité

Engagement à l'action du 22/11 à l'appel des orgas de jeunesse, et mandat au SN pour modalités et pour décider sur d'autres journées d'action qui pourraient être proposées dans les prochaines semaines + appel à la grève SNESUP-FSU pour le 22/11

Vote : Pour : 29 Contre : 0 Abst : 0 NPPV:0 adopté unanimité

Adoption du texte d'appel de la CA (au consensus)

Points ayant donné lieu à discussion et nécessitant une décision ultérieure

Lettre aux lycéens, étudiants et leurs parents : proposer sa transformation en pétition

DUT en 3 ans

Communiqué de presse à faire sortir rapidement

Organiser rapidement une réunion de nos adhérent.e.s exerçant en IUT (secteur formation et sous-secteur IUT)
